

Los Angeles et Champs ElectroMagnétiques

les experts doutent et ... s'inquiètent.

Next-up organisation 09 07 2009

Rien ne va plus entre les autorités sanitaires de Los Angeles et les autorités Gouvernementales Fédérales. En matière de santé publique, les experts Californiens doutent et s'inquiètent à propos des conséquences de l'exposition aux rayonnements électromagnétiques artificiels micro-ondes de télécommunications mobiles.

Les prises de décisions pertinentes vont crescendo, puisque le 2 juin 2009, le comité qui supervise le système éducatif gouvernemental Californien a adopté une motion présentée par les superviseurs Antonovich, Yaroslavsky et Ridley-Thomas qui en appelle directement au Congrès des Etats-Unis et à l'administration du président Barack Obama afin que soit carrément abrogé l'article 704 de la Loi fédérale sur les télécommunications de 1996, qui prévaut sur le contrôle local par rapport à la santé et autres préoccupations dont les installations des sites de bases d'antennes relais.

En d'autres termes plus clairs, les autorités sanitaires Californiennes veulent retrouver leur totale liberté de décision concernant non seulement tout ce qui est du domaine de l'impact sur la santé des télécommunications mobiles, mais aussi en matière d'urbanisme. En effet, depuis 1996, un article "bien ficelé" de la loi fédérale sur les télécommunications (ndlr : il peut être comparé au [décret 2002-775 opposable en France](#)) est la pierre angulaire qui empêche les gouvernements des États des USA de légiférer notamment sur les lieux d'implantation des sites d'antennes relais et les litiges portant sur la santé humaine qui sont des compétences exclusives des autorités Fédérales.

C'est à cause de cette loi fédérale que les Gouvernements des États sont actuellement impuissants pour protéger la santé des citoyens par l'absence de réglementations d'urbanisme locales face à la prolifération des sites d'antennes relais qui ne font qu'augmenter de façon constante les niveaux du champs électromagnétiques M-O.

Les superviseurs de la ville de Los Angeles Zen Yaroslavsky et Michael D. Antonovich, ont déclaré: *"Il y a actuellement débat au sein de la communauté scientifique internationale entre les autorités sanitaires du monde sur la façon d'analyser de manière approfondie les effets sanitaires à long terme des champs électromagnétiques des émissions de basses et hautes fréquences.*

En particulier, des questions ont été quant à la manière dont la réglementation en vigueur établie par la Commission Fédérale des Télécommunications (Federal Communications Commission – FCC) est censé protéger les populations les plus vulnérables tels que les enfants en âge scolaire et comment elle protège contre l'effet cumulatif des émissions des radio-fréquences sur les personnes qui vivent ou travaillent à proximité de plusieurs installations d'antennes relais".

Il faut savoir qu'en mai 2009, le Los Angeles City Board of Education (organisme officiel du conseil scolaire de la ville de Los Angeles), qui avait déjà interdit par ordonnance depuis l'année 2000 les antennes relais à proximité des écoles de Los Angeles (Ndlr : qui le savait en France ?), a adopté une nouvelle résolution présentée par Julie Korenstein membre du conseil



Michael D. Antonovich



Julie Korenstein lors du 12th Annual Awards Global Green USA 2008

d'administration recommandant "la prudence et d'éviter des équipements qui produisent des rayonnements Non-Ionisants". Cette résolution demande aussi à l'Agence de Protection de l'Environnement de la Californie (California Environmental Protection Agency), extraits : "l'accomplissement de recherches appropriées et d'expérimentations afin de déterminer les effets des rayonnements Non-Ionisants et non pas seulement sur les enfants, qui sont les plus vulnérables, mais aussi sur celle des adultes et d'établir une norme sécuritaire d'exposition."

"De plus en plus, dans les études de la communauté scientifique des symptômes neurologiques, pertes de mémoire, dépressions, maux de têtes, troubles du sommeil, ainsi que des cancers et autres maladies sont mis en évidences dans les zones où se trouvent les antennes relais.

C'est pour cette raison que [le Rapport Biolinitiative](#), un rapport de 16 scientifiques indépendants du monde entier, a appelé en 2007 sur la base des études scientifiques biologiques à de nouvelles normes d'exposition aux champs électromagnétiques."

Il est intéressant de constater que pendant la même période [Charlie Crist](#), gouverneur de Floride, [Jodi Rell](#), gouverneur du Connecticut et [Bill Ritter](#), gouverneur du Colorado ont déclaré le moi de mai 2009 «Mois de la prise de conscience de l'Électro Hyper Sensibilité(EHS)".



Pylône d'antennes relais (phone mast) à Los Angeles

Nous encourageons les autres Gouverneurs des États-Unis à emboîter le pas et à prendre une résolution pour une déclaration similaire de reconnaissance de l'Électro Hyper Sensibilité électromagnétique. Si de nombreux États US reconnaissent ce nouveau problème de santé publique, il y aura une pression significative sur le Congrès pour réduire l'exposition aux champs électromagnétiques et modifier les lignes directrices. Le problème est que le Congrès US est directement en conflits d'intérêts, compte tenu de l'importance économique prise par l'industrie des télécommunications, qui génère un important pourcentage des revenus fédéraux.

La Californie qui a toujours été en avance sur le reste du monde dans les avancées technologiques, environnementales et de santé, **montre aussi son avance sur la controverse planétaire actuelle.** C'est un message qui est de bon augure pour l'humanité et donne de l'espoir à ceux qui souffrent dans les endroits où sont déployées les antennes relais.


CHARLIE CRIST
GOUVERNEUR

Le mois de la prise de conscience de l'Électro Hyper Sensibilité (EHS)

- ATTENDU QUE, des personnes de tous âges en Floride et à travers le monde ont développé la maladie de l'Électro Hyper Sensibilité (EHS) résultant de la pollution électromagnétique globale ; et
- ATTENDU QUE, l'Électro Hyper Sensibilité (EHS) est une maladie chronique pénible de réactions à l'hypersensibilité aux rayonnements électromagnétiques pour laquelle il n'y a pas de remède connu ; et
- ATTENDU QUE, les symptômes de l'EHS incluent des changements dermatologiques, des engourdissements aigus et des picotements, des dermatites, des rougeurs, des maux de tête, des arythmies, des faiblesses musculaires, des acouphènes, des malaises (vertiges), des problèmes gastriques, des nausées, des perturbations visuelles, des problèmes sévères neurologiques, respiratoires, des problèmes d'élocution et de nombreux autres symptômes physiologiques ; et
- ATTENDU QUE, l'Électro Hyper Sensibilité (EHS) est reconnue par les Américains par la loi : Disabilities Act et l'U.S. Access Board (loi sur les infirmités, les handicaps et le Conseil pour son accès) ; et
- ATTENDU QUE, la santé de la population générale est exposée aux risques venant des expositions électromagnétiques qui peuvent conduire à cette maladie induite par les rayonnements électromagnétiques ; et
- ATTENDU QUE, cette maladie peut être évitée par la réduction ou l'évitement des rayonnements électromagnétiques, dans les environnements intérieurs et extérieurs et par la conduite de recherches scientifiques supplémentaires ; et
- ATTENDU QUE, les personnes qui sont EHS (Électro Hyper Sensibles) ont besoin du soutien de l'ordre de la médecine, de la compréhension de la famille, des amis, de leurs condisciples au travail et de la société parce qu'ils se battent contre leur maladie et doivent s'adapter à de nouveaux styles de vie ;
- AINSI DONC, je, Charlie Crist, gouverneur de l'Etat de Floride, par la présente, je présente mes salutations, mes meilleurs vœux à tous ceux qui observent le mois de Mai 2009 comme mois de la prise de conscience de l'existence de l'Électro Hyper Sensibilité (EHS).

EN PRÉSENCE DE TÉMOINS, J'AI, ici annexé, placé ma main et fait en sorte que le Grand Sceau de l'État de Floride y soit attaché à Tallahassee, au Capitole, ce 29^e jour de Mars de l'année deux mille neuf.


Gouverneur

THE CAPITOL
TALLAHASSEE, FLORIDA 32399 • (850) 488-2272 • Fax (850) 922-4292

[ZOOM](#)